

Chers Frontenaisiens,

Les finances dans une commune, c'est la clé de voûte du fonctionnement et des projets. Et cette année, c'était le premier budget à construire pour le maire que je suis depuis six mois. Avec mon équipe, nous avons dû surmonter deux difficultés : Un ensemble « école-centre de loisirs » à terminer et des dotations qui diminuent. Le chantier qui s'achèvera en 2017 prend une part conséquente dans les dépenses. La charge restante de 400 000 euros se cumule cette année avec une baisse des crédits d'Etat de plus de 80 000 euros. Pour faire face à cela, une petite hausse d'impôts a été nécessaire afin de maintenir les services à la population. Les taux de notre commune restent par ailleurs très raisonnables par rapport aux communes similaires.

En partenariat avec la CAN, la commune a financé le dépôt de déchets verts qui est enfin ouvert à la Clielle - zone artisanale de Frontenay-Rohan-Rohan. Que de discussions et de transactions pour en arriver là ! Ce site réservé aux Frontenaisiens avait été beaucoup réclamé : c'est maintenant chose faite et chacun pourra y déposer tonte de pelouse, herbe, taille d'arbustes. Le logis quant à lui ouvre ses portes au public à partir du 5 juin. Après de nécessaires travaux de sécurisation et d'équipement, vous allez pouvoir découvrir un très beau parc et de magnifiques arbres centenaires. Soyez attentifs au règlement et particulièrement aux horaires de fermeture.

Malgré nos efforts pour améliorer la vie dans notre commune, les incivilités deviennent des phénomènes récurrents :

- En moins de quinze jours, à deux reprises, les toilettes situées aux tonnelles ont été remplies de cailloux et de branches. Coût : trois heures de travail pour chaque intervention.

- A la salle de sport : un tuyau d'arrivée de gaz a été brisé. Nous avons dû faire appel à une entreprise spécialisée afin d'effectuer les réparations. Coût : intervention d'un technicien durant trois heures avec location d'une nacelle. Rendez-vous compte !

Après ces deux exemples, j'insiste sur le fait que c'est à nous tous de nous mobiliser pour préserver un environnement naturel et matériel qui réponde aux attentes et aux besoins du plus grand nombre. Les conseillers, les adjoints et moi-même sommes à l'écoute de la population pour soutenir tout ce qui va dans le bon sens. Et cela sans oublier aucune catégorie de Frontenaisiens.

La résidence des Trois Roix (maison de retraite médicalisée pour personnes âgées dépendantes) a été inaugurée le jeudi 28 avril en présence des résidents et de nombreuses personnalités. J'ai à cœur de soutenir cet établissement qui emploie une cinquantaine de personnes soucieuses du bien-être des résidents et de l'ouverture sur le village. C'est également avec intérêt que je suis les préparatifs des séjours pour enfants et jeunes adolescents qui se réaliseront cet été.

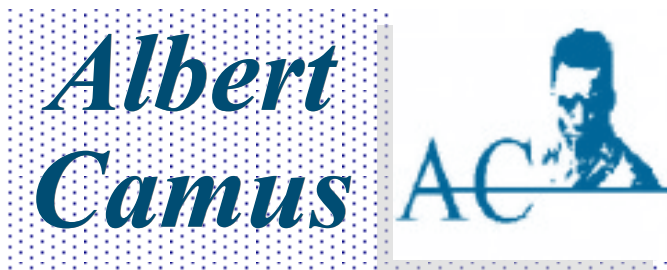
Les beaux jours arrivent enfin et de bons moments nous attendent avec notre habituelle brocante, une fête de la musique particulièrement riche en talents, un 14 juillet haut en couleurs et surtout une fête communale qui va nous rassembler dans notre beau Logis !

Je vous souhaite un bel été à Frontenay .

Bernard Baraud



INAUGURATION DE L'EPHAD DES TROIS ROIX



Gâce au projet d'établissement, 46 élèves du collège ont profité de ces échanges : 8 sont allés en Turquie, 16 en Norvège, 12 en Espagne, 10 en Angleterre. A cela s'ajoutent d'autres voyages : l'Italie pour les 3^{ème}, l'Allemagne pour les 4^{ème} et les 3^{ème}.

A l'évidence, une incontestable cohérence règne au cœur de ce collège où 75 personnes sont au service des élèves, n'hésitant jamais à les encourager et à bien les préparer aux examens : 90% de réussite au brevet ! 76% d'orientation en Bac général ! C'est un établissement qui tourne très bien et qui est déjà prêt pour la prochaine rentrée!



Pour monsieur HERVET, principal depuis 2010, le collège Albert Camus est un établissement où il fait bon vivre. En effet, à l'image de son site Internet (www.acamus.net), le collège de Frontenay-Rohan-Rohan se porte bien. C'est un établissement à taille humaine, au climat apaisé, à l'environnement agréable, propice au travail.

Le collège compte 676 élèves répartis dans 25 classes (27 classes en 2016/2017), de la 6^e à la 3^e, qui viennent principalement des cantons de Frontenay-Rohan-Rohan et de Beauvoir-sur-Niort. Ils arrivent en bus (11 bus déposent chaque matin les élèves), en voiture avec leurs parents, en



M. HERVET, PRINCIPAL - MME MONTIGAUD, GESTIONNAIRE
MME DOLCI-CHAUVIN, PRINCIPALE - ADJOINTE

deux-roues ou à pied.


Le dynamisme du collège est perceptible à la lecture de l'axe du projet d'établissement 2014-2018 qui met l'élève au cœur de sa pédagogie :

AXE N° 1 : Faire du collège un levier de réussite pour des parcours scolaires ambitieux,

AXE N° 2 : Faire du collège un lieu de vie pour mieux apprendre,

AXE N° 3 : Faire de l'Ecole du Socle un parcours de réussite et de construction pour chaque élève.

Le collège Albert Camus est résolument tourné vers l'Europe au travers du projet Comenius. Il s'agit de favoriser le développement personnel et les compétences, notamment linguistiques, tout en développant les notions de citoyenneté européenne et de multiculturalisme.



RAPPEL :
INFORMATION ET COMMUNICATION A FRONTENAY-ROHAN-ROHAN (voir encart TU N°25)

L'information et la sécurité des habitants sont des préoccupations majeures de la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan. Pour favoriser cette démarche, nous avons le projet de mettre en place l'utilisation des outils actuels de communication (SMS, courriels...) L'objectif est d'offrir, le plus rapidement possible, à tous les habitants la meilleure information.

Pour favoriser ce contact entre la Municipalité et les habitants, la Commune souhaite établir un fichier avec vos numéros de téléphone portable et/ou vos adresses mail qui peuvent être utilisés pour une information municipale et en cas d'urgence. Ce fichier sera déclaré à la CNIL.

Nous vous remercions de transmettre à la Mairie (courrier, mail ou remise au secrétariat) les informations ci-dessous.

Votre nom

Votre adresse

Votre numéro de téléphone portable

Votre adresse mail

ATTENTION ANIMAUX



Il appartient à chacun de surveiller ses animaux de manière qu'ils ne soient jamais en état de divagation. L'identification de vos compagnons à quatre pattes est obligatoire et le défaut de surveillance est réprimé par le code pénal. En contrevenant à la réglementation vous risquez d'être condamné au paiement d'une amende et de tous les frais afférents à la prise en charge en fourrière ou par le vétérinaire. Les chats et les chiens peuvent risquer l'euthanasie.

Le règlement sanitaire départemental interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique tels que halles et marchés, parcs et jardins... Il prévoit également que les chiens doivent être tenus en laisse pour circuler sur la voie publique en zone urbaine.

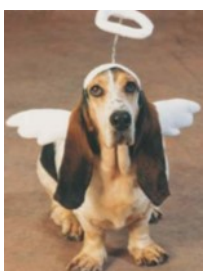


Le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes qui le laisse divaguer est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (150 euros). Le fait

de ne pas contenir un animal lorsqu'il menace un tiers, même s'il n'en est résulté aucun préjudice, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 3e classe (450 euros).

L'article L 211-22 du Code rural, modifié par l'art. 6 de la loi du 6 janvier 1999, donne au maire tout pouvoir pour empêcher la divagation des chiens et des chats.

Les Frontenaisiens propriétaires d'animaux sont invités à consulter en mairie l'arrêté municipal précisant les divers points évoqués ci-dessus.



NOUVEAUX COMMERÇANTS

« CCZ », pour Charpente-Couverture-Zinguerie, est une jeune entreprise créée au mois de janvier 2016 par Rodolphe AUVIN. Spécialisée dans les travaux de toiture sur neuf et ancien, « CCZ » est située 5, allée Aimé Bonpland.



Vous pouvez contacter Rodolphe AUVIN au **07 71 08 42 61** et découvrir son activité sur sa page facebook : www.facebook.com/Ccz *Entreprise Couvreur Zingueur*

« Aux délices de Clothilde », c'est une petite fabrique de confitures et de gelées.

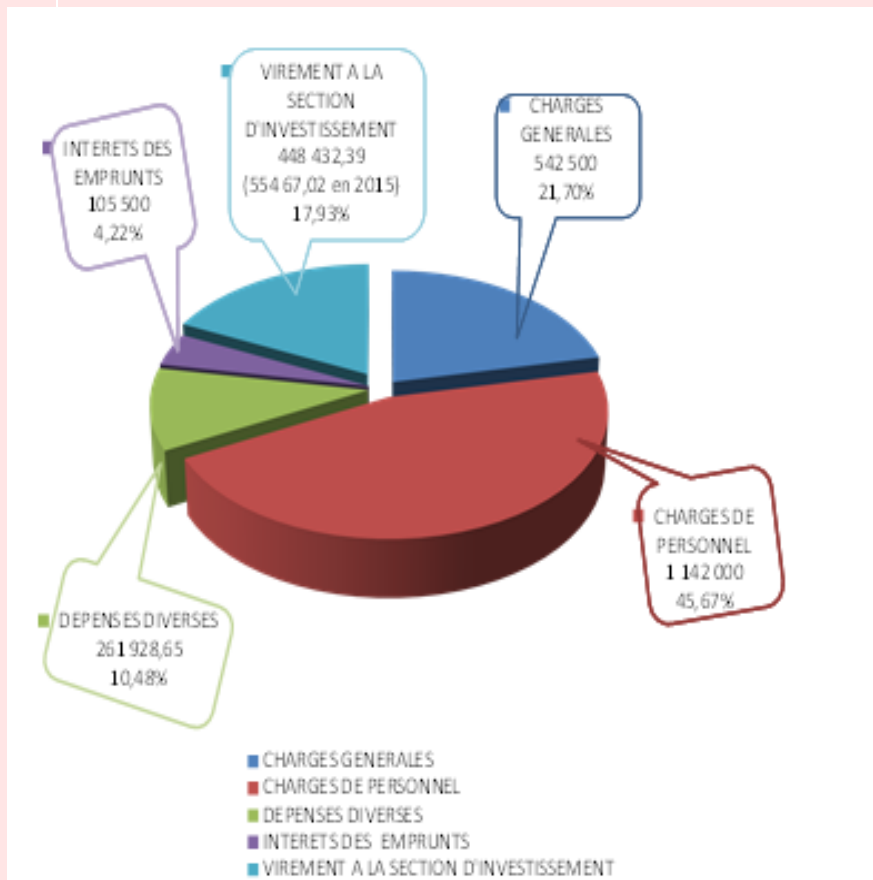


Madame FIQUET, présente sur le marché de Frontenay-Rohan-Rohan depuis quelques mois, vous propose des confitures faites à l'ancienne avec des produits locaux et 100% naturelles.

N'hésitez pas à la joindre par téléphone au **07 82 15 00 08** ou à visiter sa page facebook : www.facebook.com/Aux-Délices-De-Clothilde

Le parc du Logis est ouvert au public !

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES LIMITEES

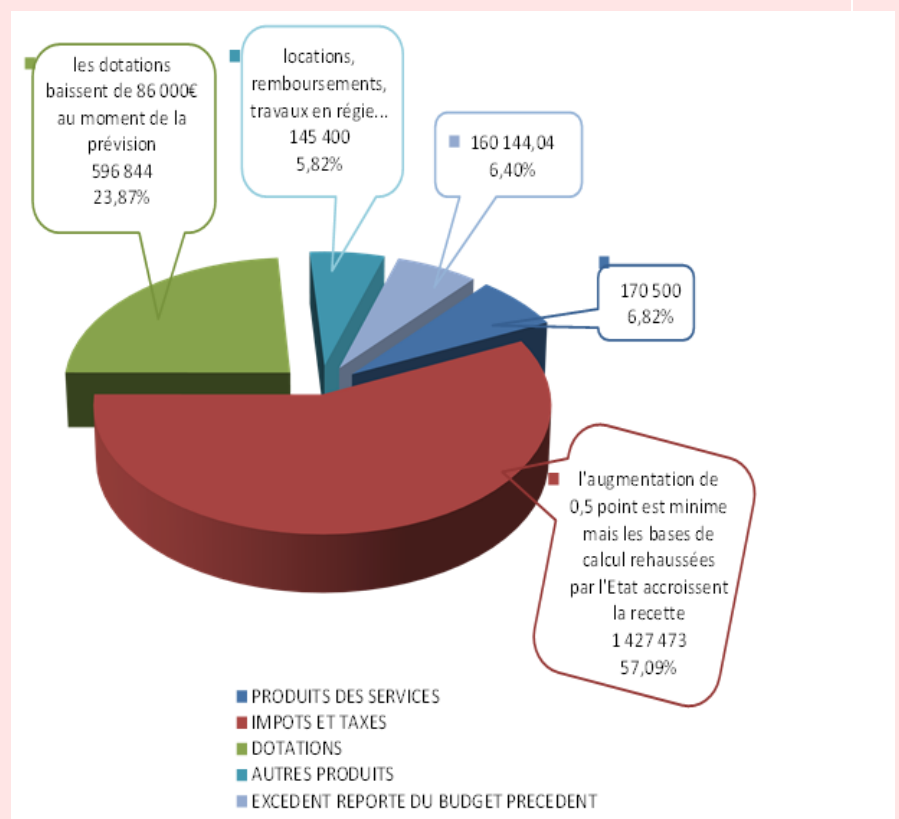
La commune limite ses principales dépenses.

Les charges de personnel (en rouge) et les charges générales sont contenues.

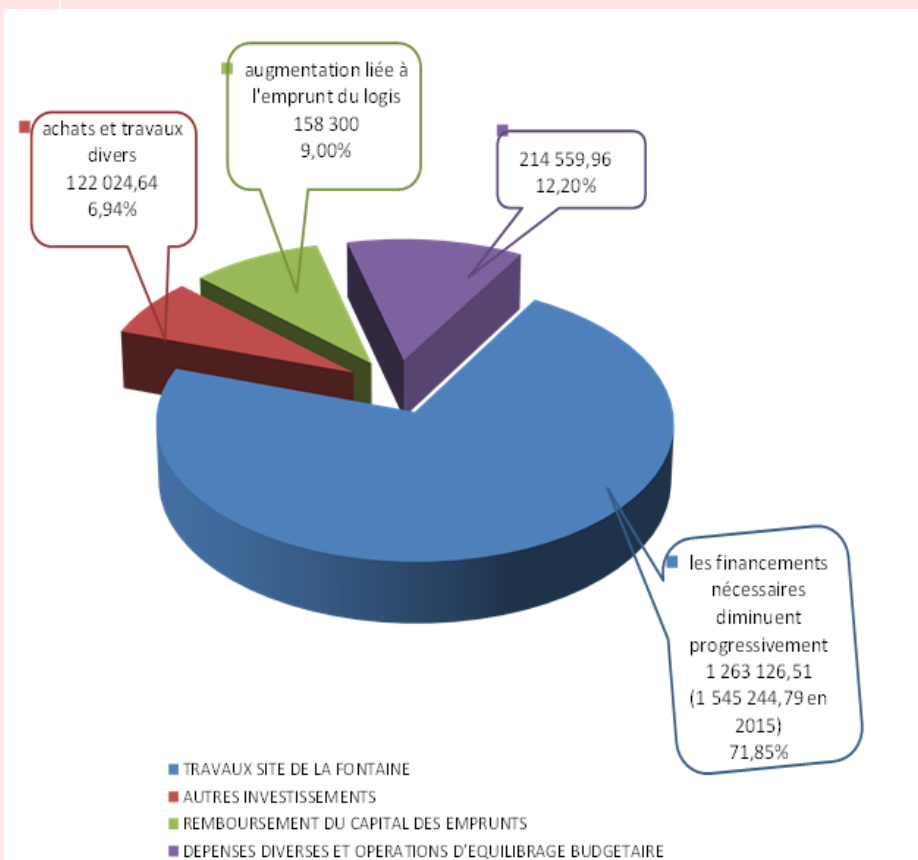
Les économies réalisées (virement à la section d'investissement - cf. schéma ci-contre) sont toutefois en baisse car les dotations diminuent (cf. schéma ci-dessous).

RECETTES EQUILIBRÉES

Une très légère augmentation des impôts et des tarifs prévus à la hausse (tranches bleues) s'est imposée pour compenser la forte baisse des dotations de l'Etat (en vert).



BUDGET D'INVESTISSEMENT



INVESTISSEMENT CIBLÉ

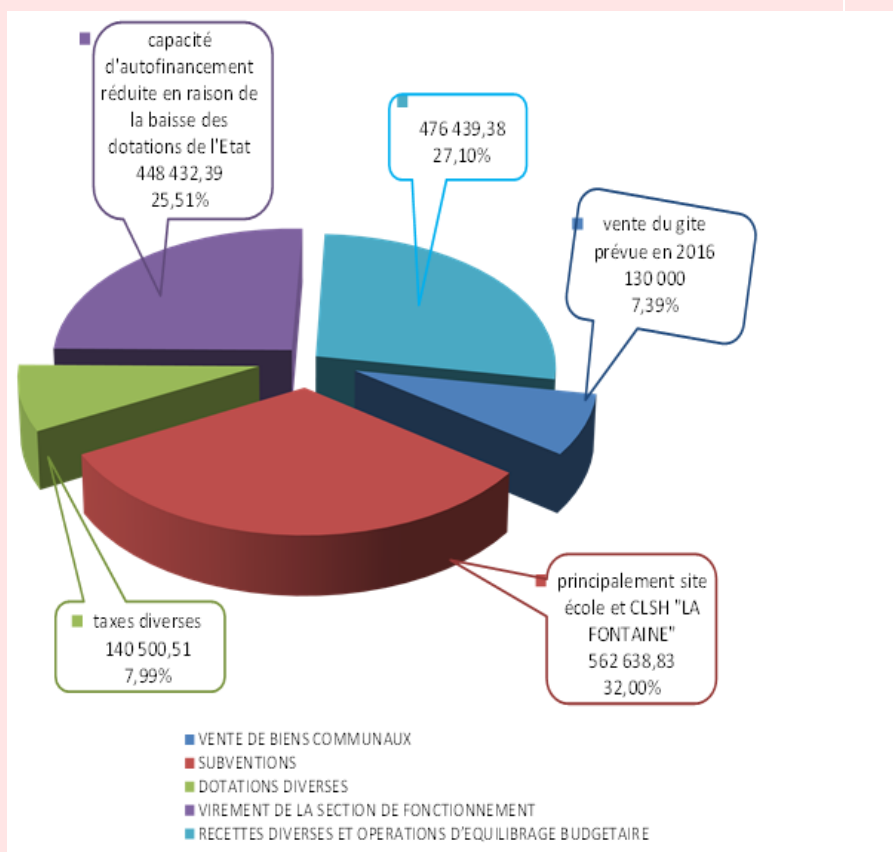
Le site « école et centre de loisirs - La Fontaine » mobilise encore cette année les investissements de la commune (en bleu) mais le poids de son financement doit devenir moins marqué dès l'année prochaine.

La charge des emprunts de la commune s'accroît suite à l'acquisition du Logis mais reste tout à fait dans les normes admissibles pour les communes de notre taille.

INVESTISSEMENT SOUTENU

Le site « école et centre de loisirs - La Fontaine » fait l'objet de nombreuses subventions (en rouge : Etat, Région, Europe, CAN, Département...) mais leur réalisation se fait souvent avec du retard.

La capacité à investir propre à la Commune (en violet) est réduite à cause de la baisse des dotations de l'Etat mais elle devrait être compensée par la vente de biens communaux.



➔ Vous souhaitez relire des conseils pratiques ou des recommandations vus dans des Traits d'Union précédents.

RDV sur www.frontenayrr.fr

TRAIT D'UNION est accessible en haut de la page d'accueil. Vous pourrez ainsi retrouver l'intégralité de l'article.

TAILLE DES VÉGÉTAUX : « Il appartient à chaque riverain de lieux et passages publics de tailler ses plantations (haies, arbustes,...). A défaut de cet entretien obligatoire, le maire peut faire procéder d'office à un élagage dont la charge incombe au propriétaire. »

Trait d'union n°24 - Novembre 2015 page 4

Trait d'union n°21 - Octobre 2014 page 3

Trait d'union n°14 – Juin 2012 page 4

DÉCHETS VERTS : « Le dépôt de déchets verts à la Cielles (zone artisanale de Frontenay-



Rohan-Rohan) ouvre le samedi 30 avril 2016. Ce dépôt, réservé aux Frontenaisiens accepte la tonte de pelouse, petits branchages, taille d'arbustes. **Heures d'ou-**

vertures : Samedi : 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures (heure d'été) - 17 heures (heure d'hiver) - Lundi : de 9 heures à 12 heures Mercredi de 14 heures à 17 heures - Site surveillé et contrôlé. »

Trait d'union n°25 – Février 2016 page 3

Trait d'union n°14 – Juin 2012 page 4

INCINÉRATION DES DÉCHETS :

« Le maire de la commune est chargé de veiller au respect des interdictions de brûler les déchets divers, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour éviter aussi les troubles de voisinage et pour éviter la propagation d'incendies en période de sécheresse. Les contrevenants éventuels sont passibles de poursuites et amendes. »

Trait d'union n°21 - Octobre 2014 page 3



A NOTER

PRÊT DE REMORQUE : « Depuis de nombreuses années, la commune prête sa grande remorque (1 fois par an par foyer) aux personnes rencontrant de réelles difficultés pour évacuer des résidus de taille des végétaux. Ce prêt à titre exceptionnel doit être justifié et les personnes concernées doivent déposer une demande auprès du responsable technique de la commune, monsieur ALLEAU.
Trait d'union n°11 – Juin 2011 page 5

DÉCHETS VOLUMINEUX : La CAN offre un service gratuit de collecte en porte à porte sur rendez-vous les mardis, jeudis, vendredis. Renseignements et demandes à formuler au n° vert 0.800.33.54.68 ou à l'adresse mail : volumineux@agglo-niort.fr

Trait d'union n°14 – Juin 2012 page 4

BRUITS DE VOISINAGE : « Il convient de rappeler que les utilisations de machines et les manifestations bruyantes doivent impérativement cesser en dehors des horaires autorisés par la loi : Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.»

Trait d'union n°21 - Octobre 2014 page 4

Trait d'union n°14 – Juin 2012 page 4

LES CONSEILS DE LA BRIGADE : « La gendarmerie de Frontenay-Rohan-Rohan profite de la parution du Trait d'Union pour vous inviter à prendre quelques dispositions simples afin de vous protéger des vols et autres formes de délinquance ».

Trait d'union n°17

Juin 2013 page 5



Le parc du Logis est ouvert

Du mercredi au vendredi : 9h -17h
Les samedis & dimanches : 10h -19h

Un arrêté municipal précise le règlement qui doit être respecté par tous les utilisateurs.

TENNIS DE TABLE

L'Association Frontenaisienne de Tennis de Table compte aujourd'hui 65 licenciés habitant Frontenay ou les communes alentours. L'A.F.T.T est le seul club à couvrir le marais au sud-ouest de Niort. Gérée par des bénévoles passionnés, l'association s'emploie à maintenir et développer cette activité sur notre commune face aux deux superstructures les plus proches : Niort et Aiffres. L'association offre la possibilité de pratiquer le tennis de table en mode loisir/détente mais également en compétition. Sur ce thème, c'est le championnat par équipe qui constitue la ligne de force, avec 8 équipes engagées cette saison (1 équipe évolue au niveau régional, les 7 autres au niveau départemental).



L'A.F.T.T centre ses efforts vers les jeunes (50% des licenciés sont âgés de moins de 18 ans), et cherche aussi à développer la proportion de ses effectifs féminins. Ce nouveau défi a été lancé le 19 mars : l'A.F.T.T a fait le premier pas en invitant le public féminin à découvrir concrètement cette discipline sportive au travers de différents ateliers. L'objectif visé était de démontrer que cette discipline sportive très exigeante à la fois au niveau technique, physique, et mental, est accessible à tout public.

Mesdames, que vous soyez très jeunes ou plus âgées, si vous n'avez pas eu l'information à temps, ou si vous n'étiez pas disponibles pour la journée de mars dernier, sachez qu'il n'est nullement trop tard. Nous serons très heureux de vous accueillir pour vous faire découvrir (ou redécouvrir) cette activité sportive. C'est à vous maintenant de faire le second pas, et en cherchant bien, il y a 1000 bonnes raisons à cela : se changer les idées tout simplement, acquérir, améliorer, ou conserver un capital santé par la pratique d'une activité sportive... se sentir utile en participant à la vie d'une association...

Si vous hésitez, le mieux est peut-être encore de venir se rendre compte sur place par quelques séances gratuites à la salle omnisports, rue des Moulins.

Nous avons plusieurs créneaux horaires de disponibles :

- Tous les mercredis, la séance commence à partir de 20H00 et permet à toutes les générations et à tous les niveaux de se mélanger.
- Dans le même esprit nous avons également le créneau du samedi à partir de 14H30.
- Enfin le vendredi à partir de 20H30, nos nombreux jeunes bénéficient d'un entraînement collectif assuré par nos bénévoles mais il reste encore de la place sur cet horaire pour se défouler avant le week-end.

PEDIBUS A 3 ANS

Le pédibus de Frontenay-R-R a été lancé en mai 2013. Et depuis, ça marche! Les deux lignes, « **La Ligne des Rois** » et « **La Ligne du Bourg** », permettent aux élèves des écoles publiques d'y aller à pied. Depuis 2013 une vingtaine d'enfants prend le pédibus régulièrement.

Les trajets ont été définis par rapport à la demande des familles intéressées. C'est pour cette raison que « **La Ligne du Bourg** » a été modifiée légèrement à la rentrée de 2014, pour pouvoir prendre plus de voyageurs : aujourd'hui ils sont quatorze. Cette année il y a seulement six passagers sur « **La Ligne des Rois**. » Nous espérons que plus d'enfants des lotissements autour de la rue du Rabioux, entre la gendarmerie et le cabinet médical, vont s'inscrire à la prochaine rentrée.

Le pédibus fonctionne sur inscription par période de six semaines. Les passagers peuvent être réguliers ou occasionnels. Les enfants sont encadrés par dix-neuf bénévoles (parents, grands-parents, voisins, retraités). Certains accompagnent une ou deux fois par semaine, d'autres une ou deux fois par mois. Un grand merci à eux car sans leur soutien le pédibus ne fonctionnerait pas.

Les enfants qui y participent sont ravis et en plus c'est bon pour la santé et pour l'environnement. Si vous souhaitez inscrire vos enfants (possible tout au long de l'année), accompagner, ou si vous voulez en savoir plus, écrivez à pedibusfr@gmail.com ou adressez-vous à l'Association des Parents d'Elèves. « **Ligne des Rois** » : Hélène LA COUR ou Sonia THOMAS et « **Ligne du Bourg** » : Béatrice PINOT.



AGENDA :

JUIN :

15 : A 19h embarquez avec la CAN dans « l'autocar polar » pour un voyage de 2H sur les chemins de Frontenay, Arçais et Sansais dans l'univers d'un roman noir... Info et réservation au 05.49.24.18.79

15 : Cinéma (SEP)

18 : **Fête de la musique** à partir de 18h30. Deux scènes et six groupes. Des lumières et du son. Restauration et buvette sur place.

18-19 : Gala de danse (SEP)

24 : Fête des écoles publiques

25 : Kermesse (SEP judo)

26 : Fête de l'école privée

JUILLET :

10 : Foire aux romans (ASSOLMA)

13-14 : **Fête nationale. Mercredi** : retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal populaire avec l'orchestre Calypso. **Jedi** : concours de pétanque primé et animations pour les enfants.

SEPTEMBRE :

3 : **Forum des associations. Foire et fanfare. Fête des abeilles et du miel.** Spectacle familial et apéro concert avec groupe de Jazz manouche.

4 : **Le Logis en fête.** Bivouac et défilé de jeeps sur le thème de « 39-45 la Libération ». Concours de pêche, spectacle et animations. Pique-nique, buvette et restauration.

7 : Cinéma (SEP)

15 : Concours de belote (Rencontres et loisirs)

21 : Cinéma (SEP)

29 : Don du sang (EFS)

- Programme sous réserve de modifications ultérieures -

18ème CABARET

Les quatre-vingt membres de l'association du « Temps des copains » se sont mobilisés plusieurs mois à l'avance pour les deux représentations du vendredi et samedi 22 et 23 avril du 18^{ème} cabaret qui ont rassemblé plus de quatre cents spectateurs. Soixante Frontenaisiens sur scène et une vingtaine à la logistique pour 2 h 45 mn de spectacle avec une pause rafraîchissements et grignotages divers. Huit chansons seulement pour respecter un équilibre entre chants, danses et sketches. Les plus jeunes ont été les plus actifs pour danser mais leurs aînés, telle la présidente du « Temps des copains », Francette Saivres ou la trésorière Brigitte Touchard n'ont pas été en reste pour occuper l'espace scénique...

L'association avait choisi le thème de « La Zen Attitude ». L'enchaînement des numéros était riche et varié. Les lumières ont transformé la scène en moments drôles et dynamiques où il était question de vieillesse, de travail, d'amour, de femmes, de régimes et même de télé-achat avec un robot aspirateur bien vivant ! Le tout avec hallucinations auditives, chocs de générations et toujours la volonté d'amuser. De l'inventivité, de la gentillesse, de la bonne humeur ont été au rendez-vous.



Le pari du « Temps des copains » est gagné. « Pour transmettre quelque chose, il y a de multiples façons, on peut le dire tout simplement, ou encore le clamer, le chanter, le danser... ».

On attend déjà la prochaine édition !

« **Trait d'union** » est un bulletin périodique reprographié et diffusé par la municipalité de Frontenay-Rohan-Rohan
Mairie, place René Cassin, 79270 – Tél : 05 49 04 50 25

Site Internet : www.frontenayrr.fr courriel : services.mairie@wanadoo.fr

Directeur de la publication : **Bernard Baraud**, coordination de la rédaction : **Alain Chauffier**.

Membres du comité de rédaction : Elisabeth Degorce, Cécile Draunet, Katia Gabiller, Valérie Mesnard, Bruno Paroldo, Olivier Poiraud.